

NUMERO : 2026-086

DÉCISION DU MAIRE

Le Maire de la ville de Sarcelles,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2122-22,

Vu le Code de la commande publique, et notamment l'article R2122-8,

Vu la délibération n° 2020-063 du Conseil municipal du 05 juillet 2020, reçue en sous-préfecture le 07 juillet 2020, portant délégation de pouvoir au Maire,

Vu le plan territorial de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations signé par la ville de Sarcelles le 5 juillet 2019,

Considérant l'intérêt public local attaché à la valorisation de l'histoire de Sarcelles et à la commémoration des 70 ans de son Grand Ensemble,

Considérant le besoin de la Ville de disposer d'un support audiovisuel retraçant les événements organisés à cette occasion entre mai et juillet 2025,

Considérant que la réalisation de ce long métrage constitue un marché public de services au sens du Code de la commande publique,

Considérant que le montant du marché est inférieur au seuil de 40 000 euros hors taxes et peut, à ce titre, être conclu sans publicité ni mise en concurrence préalable,

Considérant la proposition de conception et de mise en œuvre d'un long métrage produit à l'occasion du 70^{ème} anniversaire du Grand Ensemble entre juin et septembre 2025, faite par l'association Project 214,

Décide :

Article 1 : D'approuver et de signer le marché public de prestations de services relatif à la réalisation d'un documentaire sur les 70 ans du Grand Ensemble de Sarcelles avec l'association Project 214, dont le siège social 1 rue de Giraudon à Sarcelles représentée par son président, Monsieur Dimitry OUPHO.

Article 2 : Dit que le montant de 18 660 euros TTC sera imputé au budget communal, en fonctionnement.

Article 3 : Que la présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise, sis 2-4 bd de l'Hautil – BP 30322 – 95027 Cergy-Pontoise cedex, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa mise en ligne sur le site de la ville de Sarcelles.

Fait à Sarcelles, le 24 mars 2026.

Le Maire
Patrick HADDAD

